Pourquoi publier un webzine sur la tolérance ? Entrevue de Victor Teboul, réalisée par Marie-Andrée Bousquet.

Fondé en 2002 par Victor Teboul, Tolerance.ca a suscité de l'intérêt auprès de divers secteurs dont le monde de l'éducation. La revue éducative *Le Factuel* publiait un long entretien avec Victor Teboul dans son édition de printemps 2005.

****

La création de Tolerance.ca® en 2002 a été motivée par la nécessité de sensibiliser la population, dans son ensemble, aux valeurs fondamentales qui nous caractérisent - et nous unissent - en tant que société démocratique.

Écoutez aussi l'interview accordée par Victor Teboul à Radio-Canada International. Cliquez ICI

Le sujet de la tolérance et des accommodements raisonnables continue de défrayer la chronique au Québec. Le groupe Tolerance.ca® réfléchit sur ce sujet

depuis de nombreuses années, comme en témoigne le contenu de notre webzine.

Interview parue dans la revue *Le Factuel*. Propos recueillis par Marie-Andrée Bousquet.

Tolerance.ca, le magazine éducatif québécois publié sur le Net

L'absence de tolérance a toujours été à l'origine de nombreux conflits sur plusieurs plans. Victor Teboul s'est donné pour mission d'intégrer le sens critique dans le discours sur la tolérance. Il est l'instigateur du magazine sur Internet www.tolerance.ca. M. Teboul a été professeur de littérature au Collège Lionel-Groulx pendant plusieurs années. Il y enseignait au moment de cet entretien. Voici quelques-uns des propos qu'il nous livrait, à ce chapitre, récemment.

Q- Monsieur Teboul, quels sont les objectifs du site Tolerance.ca, dans quelles circonstances le site a-t-il vu le jour et quelle en est la composition?

VT- Le déclencheur a été la motion adoptée par l'Assemblée nationale du Québec, en décembre 2000, condamnant les propos maladroits de M. Yves Michaud à l'endroit des juifs. Comme beaucoup de Québécois, j'estimais excessive la condamnation unanime de l'Assemblée nationale et je m'y suis opposé par une intervention dans les journaux, publiée notamment par *Le Devoir*. La motion contribuait, à mon avis, à renforcer des attitudes conformes à la rectitude politique et à la langue de bois, plutôt qu'à promouvoir la tolérance.[1]

Le mot « tolérance » avait été utilisé par les deux camps lors

de cette controverse, et cela m'a fait réfléchir sur nos valeurs et sur notre capacité d'autocritique. J'ai pensé qu'il fallait agir afin de rappeler certains traits qui nous sont propres en tant que Québécois et en tant que Canadiens. D'où la création du magazine Tolerance.ca.

Mon travail en tant qu'enseignant n'est pas étranger aussi à la création de ce magazine. Je suis fier de pouvoir compter sur l'appui et la collaboration de plusieurs professeur-e-s qui enseignent au niveau collégial et universitaire.

J'estime que le discours visant à combattre le racisme et l'exclusion est punitif. Il rejoint ainsi d'autres discours dogmatiques, ce qui met en péril des valeurs fondamentales de notre société, soit la liberté d'expression et le sens critique, deux valeurs qui vont de pair. Je crois qu'il faut plutôt partir du principe que notre société est ouverte et tolérante, sinon on perd de vue les valeurs qui nous caractérisent en tant que société quand il est question de relations interculturelles et de racisme.

S'il faut combattre toutes les formes d'exclusion, il faut aussi lutter contre le mutisme, car une de nos valeurs fondamentales, c'est la saine discussion. Or, le discours punitif nous inhibe et les jeunes n'osent plus se prononcer sur les rapports interethniques. Finalement, pour paraître tolérant, on ne dit plus rien, de peur d'être condamné.

D'ailleurs, je constate, dans le cadre de mes causeries et de mes discussions, que, contrairement aux anglophones, les Québécois francophones ont tendance à être sur la défensive lorsqu'il est question de tolérance. On leur a adressé une telle liste de reproches et de récriminations dans les dernières

décennies, sans parler du discours culpabilisant qui a prévalu au Québec dans les années 1990 rappelant les courants antisémites d'autrefois. Voilà qui explique peut-être l'attitude un peu plus réticente des francophones. On craint, je crois - et avec raison- de voir ressurgir cette vieille litanie.

Lutter contre le racisme ne signifie pas ordonner d'aimer son prochain, mais exiger que l'on soit juste à son égard. D'ailleurs chez les juifs, c'est la justice qui prime plutôt que l'amour parce que c'est plus pratique à réaliser !

Au Québec et au Canada, nous avons des valeurs non inscrites dans les textes de loi : nous sommes accueillants, généreux, solidaires. Ces valeurs nous représentent et il faut les mettre en évidence. Parmi mes étudiants, certains partent travailler bénévolement dans les pays en développement et on a vu récemment la générosité des Québécois à l'œuvre lorsqu'il a fallu venir en aide à Haïti et aux pays du Sud-Est asiatique. Ici, les gens sont ouverts. Il faut arrêter de leur demander : « Notre société est-elle raciste? » À un moment donné, on se lasse. C'est vrai que, dans le passé, il y a eu des attitudes racistes, et j'ai eu l'occasion de les dénoncer dans un de mes premiers livres qui portait sur l'antisémitisme au Québec. Mais je suis ici depuis une quarantaine d'années et je me suis dit qu'il était temps de mettre en valeur ce que nous sommes lorsque nous parlons de tolérance. Ce qui n'exclut nullement qu'il faut rester sans cesse vigilant.

Parmi les sujets de rédaction que j'ai proposés à mes étudiants cette année, j'ai ajouté l'idée de la tolérance. Et c'est incroyable comment ils parlent d'ouverture et de compréhension. Mais j'ai ajouté dans mes commentaires : « Oui, ouverture et compréhension, mais réciproque.

N'oubliez jamais ça. Il faut que l'autre aussi soit ouvert envers nous. Ce n'est pas seulement dans un seul sens. »

On oublie qu'on a des acquis au Québec. Quand on parle de valeurs, c'est quelque chose d'abstrait pour les jeunes. J'ai analysé avec mes étudiants un éditorial où il était question d'autoriser le port du turban au sein de la GRC (Gendarmerie royale canadienne). J'ai vu leur hostilité par rapport à cette politique. Alors, comme il y a toujours des nuances à faire, je leur ai demandé si, selon eux, il y avait un rapport entre la tenue vestimentaire d'un individu et sa compétence. Et ils ont dû reconnaître qu'en général, il n'y en avait pas. Certains, parmi mes étudiants, se demandaient si le policier portant un turban n'allait pas favoriser quelqu'un de sa propre culture dans l'exercice de ses fonctions. Je leur répondais, en blaguant : « Qu'en est-il du policier Tremblay qui intercepte un Tremblay? » Mais ils n'avaient pas entièrement tort. Ils m'ont fait réfléchir car, effectivement, nos croyances pourraient influencer nos attitudes dans la vie civile. Je trouve que j'apprends de leurs réactions. Finalement, il s'agit de leur permettre de voir s'épanouir leurs propres valeurs.

Donc le Québec comporte des acquis qui font partie de notre culture, de ce que nous sommes. Mais il ne faut pas oublier que ces acquis ont été obtenus à force de luttes. Pensons à l'égalité hommes-femmes, aux droits syndicaux, à la liberté d'expression. Ces droits ne nous ont pas été donnés. Il faut mettre en valeur les luttes entreprises pour les obtenir. On n'a peut-être pas fait les grandes révolutions françaises ou américaines, mais néanmoins, on a dû lutter pour changer certaines choses. Et ces luttes font partie de ces acquis.

Également, la dynamique propre au Québec est une chose qu'il faut rappeler. Lorsque je m'oppose au mutisme dans le discours touchant la tolérance, c'est parce que je me rends compte que ce qui nous a permis d'évoluer collectivement, c'est l'interaction qui a eu lieu entre les différentes composantes de notre société. Je pense d'abord au rôle de la littérature. Rappelons les grands courants artistiques et littéraires québécois qui ont questionné les anciennes valeurs -des Automatistes à Michel Tremblay, en passant par *Les Fées ont soif*- et qui nous ont fait avancer. Mais on peut aussi penser au syndicalisme, au féminisme et à d'autres mouvements. Ce sont là des tensions qui ont été saines, créatrices et qui ont produit les changements qui ont eu cours chez nous.

Dans le passé, dans les rapports interculturels, on a dû mettre l'accent sur l'apprentissage du français, mais on l'a fait, me semble-t-il, au détriment de toutes ces valeurs. Je pense qu'il faut commencer à s'ajuster en incorporant cette dimension de nous-mêmes, non seulement sur le plan de l'immigration, mais aussi sur le plan des échanges. Lorsque nos jeunes vont à l'étranger, il faut qu'ils soient capables de dire qui ils sont et ce qui a été accompli par notre société. D'ailleurs, c'est cette dynamique qui nous est propre, cette tension saine qui attire le monde entier chez nous.

Q- Diriez-vous que le milieu collégial favorise la tolérance?

VT- Plusieurs collèges se sont adaptés et ont pris des initiatives depuis les vingt-cinq dernières années par rapport à la dimension interculturelle. Mais je crois que, dans les milieux plus homogènes, on ressent moins la nécessité de tenir compte du pluralisme ethnoculturel. Plusieurs enseignants toutefois sont sensibles à cette dimension-là et tiennent compte de ces nouvelles réalités dans leur enseignement. Je pense, entre autres, aux cours « Race ou racisme », « Peuples du monde : culture et développement » qui se donnent notamment au collège Lionel-Groulx. Plusieurs initiatives de professeurs d'autres disciplines s'inscrivent certainement dans le même sens.

Q- Vous abordez la tolérance sur le plan interculturel, mais comment la tolérance se manifeste-t-elle dans le milieu de l'enseignement?

VT- La tolérance nous touche aussi sur d'autres plans. Cela fait appel à des notions de souplesse et d'ouverture, mais

aussi à des exigences de rigueur. Je dirais que la tolérance implique que l'on tienne compte de la diversité du monde et des perceptions et, bien sûr, des vécus différents. Je crois que cela représente un beau défi : tenir compte de la diversité dans nos enseignements.

Mais je suis toujours un peu surpris de constater que mes étudiants ont très peu entendu parler du phénomène de l'immigration au Québec et de ce que nous avons accompli en tant que société pour intégrer les immigrants à la vie francophone du Québec (l'adoption de la Charte de la langue française, par exemple).

Dans un de mes cours (le cours « Communication écrite et orale »), j'ai intégré, parmi les sujets d'études, la place de la communauté italienne au Québec au moyen d'un film qui nous sert de sujet de discussion, et plusieurs de mes étudiants avouent que c'est la première fois qu'ils entendent parler du phénomène de l'immigration. Le sujet les fascine et certains d'entre eux saisissent même l'occasion pour révéler aux autres étudiants les origines italiennes de leur propre famille !

Q- Aborde-t-on d'autres sujets sur le site de Tolerance.ca?

VT- Les questions sociales nous intéressent également. Que fait-on, par exemple, pour surmonter l'itinérance, la pauvreté, l'exclusion sociale? Comment lutte-t-on contre l'analphabétisme ? Que fait-on pour promouvoir l'accessibilité aux études et à l'emploi? Sur le plan des rapports humains, il y a aussi la question de l'homophobie. Ça interpelle la dimension de l'injustice possible à l'égard d'un groupe.

Dans le monde de l'éducation, plusieurs professeurs sont déjà sensibilisés à la nécessité de développer une attitude de tolérance et collaborent au site, plusieurs nous manifestent aussi leur appui et utilisent nos articles dans le cadre de leurs cours. Mentionnons que nous avons organisé deux concours littéraires sur le thème de la tolérance et que les textes primés sont publiés sur le site.

Tolerance.ca est ouvert à toutes et à tous. Nous serons heureux de recevoir des textes, des suggestions de la part de professeurs et de professionnels du monde de l'éducation et, bien sûr, de la part d'étudiants.

L'invitation est donc lancée. Nous vous encourageons à vous rendre sur le site www.tolerance.ca pour en savoir davantage. Des informations sur les ouvrages de Victor Teboul sont disponibles sur son site personnel www.victorteboul.com.

Propos recueillis par Marie-Andrée Bousquet.

Source : *Le Factuel*, publication de la Fédération autonome du collégial, printemps 2005, volume 17, numéro 1.

Écoutez aussi l'interview accordée par Victor Teboul à Radio-Canada International. Cliquez ICI

***Le Factuel*, est la publication de la Fédération autonome du collégial représentant 4 000 professeurs québécois oeuvrant dans dix-huit établissements. Nous remercions les responsables du *Factuel* de nous avoir autorisés d'en reproduire le texte intégral.**

* **Photos par Gunther Gamper.**

Conférence de Victor Teboul présentant le magazine en ligne Tolerance.ca aux étudiants du Collège Vanier, Montréal, 2004.

Étudiants du collège Vanier, Montréal, assistant à la conférence de Victor Teboul, directeur de Tolerance.ca®, présentant le webzine, en 2004.

Mise en ligne 4 février 2025.